

## **Le RBA affiche le rendement de sa caisse au 31 décembre 2008**

**Le présent bulletin d'information fait suite à celui  
transmis le 19 décembre 2008**

Dans un souci de transparence et dans le but de vous rassurer, le Comité de retraite désire vous informer que le rendement du portefeuille du RBA pour l'année 2008 est de -17,1 %. Quant au rendement moyen pour les 16 dernières années, il s'élève à 7,52 %, ce qui est beaucoup plus positif.

Comme vous pouvez le constater, la crise financière qui secoue les marchés financiers mondiaux a un impact important sur les rendements de tous les investisseurs et de toutes les caisses de retraite, y compris la nôtre. À cet effet, la moyenne des rendements des caisses de retraite canadiennes a été de -18 % pour la même période.

Finalement, malgré les résultats de 2008, les calculs préliminaires démontrent une meilleure solvabilité et capitalisation pour notre caisse que la moyenne des autres caisses de retraite canadiennes.

### **Les acquis garantis et les rentes versées**

De votre côté, il est important de comprendre que les acquis de nos membres dont vous faites partie sont garantis et que les rentes payées aux retraités continueront d'être versées normalement. Soyez donc rassuré à cet effet.

### **Pour assurer la stabilité du RBA**

Le RBA représente un actif à long terme, il est relativement « jeune » et nos besoins en liquidités sont faibles en raison du nombre de retraités peu élevé. Ce n'est pas le cas des caisses de retraite dites « matures » lesquelles ont des besoins en liquidités beaucoup plus grands. Ainsi, nous pouvons

donc mieux nous consacrer à la gestion de notre Régime à long terme. Sous peu, le Comité de retraite, qui est l'administrateur du Régime, proposera aux employeurs membres du RBA de nouvelles mesures pour assurer la stabilité du RBA.

### **Le RBA est proactif et réagira en 2009**

Les employeurs recevront une invitation dans les prochains jours pour assister à une rencontre qui s'effectuera le 15 avril 2009 afin de leur exposer la situation actuelle et de discuter des modifications à apporter au Régime pour le futur.

### **Des questions?**

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à communiquer avec le directeur général, monsieur Sylvain Picard, au 418 847-1840 ou sans frais au 1 888 242-0277.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre appui. Soyez assuré que nous visons par nos actions un brillant avenir pour nos membres et notre Régime de retraite.



**Jean Vincent, président  
Comité de retraite**

*P.-S. Une rencontre avec les employeurs sera tenue le 15 avril 2009 afin de discuter des modifications à apporter au Régime dans le futur et ils recevront sous peu une invitation dans ce sens.*

## **The NBP posts the results of the pension fund as at December 31, 2008**

This information bulletin is pursuant to the bulletin sent December 19, 2008

For the purpose of transparency and to reassure you, the Retirement Committee wishes to inform you that the return on the NBP portfolio for 2008 is -17.1%. However, the average return over the past 16 years is 7.52%, which is much more positive.

As you can see, the financial crisis currently affecting financial markets around the world has had an important impact on the returns of all investors and all pension funds, including ours. To this effect, the average return of Canadian pension funds has been -18% for the same period.

However, despite the results for 2008, preliminary calculations show better solvency and capitalization for our fund than the average of other pension funds in Canada.

### **Guaranteed assets and benefits paid**

From your standpoint, it is important that you understand that members' assets of which you are a part are guaranteed and that benefits paid to retirees will continue to be paid normally. So, please rest assured regarding the above.

### **To ensure the stability of the NBP**

The NBP represents a long-term asset and our fund is relatively "young". Our needs in terms of liquidity are low because of the small number of retirees. Such is not the case of "mature" pension funds with much greater needs in terms of liquidity. Thus, we can focus more on managing our pension fund on the long term. Shortly, the Retirement Committee responsible for administering the Plan will propose new measures to employer members to ensure the stability of the NBP.

### **The NBP is proactive and will react in 2009**

In the next few days, employers will receive an invitation to attend a meeting scheduled for April 15, 2009. The purpose of the meeting will be to present the situation to them and discuss changes to be made to the Plan for the future.

### **Questions?**

If you have questions, please do not hesitate to contact Director General Sylvain Picard, at 418 847-1840 or toll free at 1 888 242-0277.

Thank you for your understanding and support. Rest assured that each action taken by us will serve to guarantee a bright future for our members and our retirement plan.



**Jean Vincent, President  
Retirement Committee**

*P.S. A meeting with the employers will be held April 15, 2009 to discuss changes to be made to the Plan for the future. Employers will be receiving their invitation shortly.*